

(A)

(N° 238.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 JUIN 1873.

Crédits supplémentaires aux budgets du Ministère de la Justice des exercices 1872
et 1873 (¹).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (²), PAR M. VAN HOORDE.

MESSIEURS,

Votre commission a examiné le projet de loi allouant des crédits supplémentaires aux budgets du Ministère de la Justice des exercices 1872 et 1873. Ces crédits s'élèvent à la somme totale de fr. 152,346-57. Ils ont paru à votre commission être complètement justifiés par l'exposé des motifs qui fournit à leur égard les explications les plus précises.

Elle a, en conséquence, l'honneur de proposer, à l'unanimité, l'adoption du projet de loi.

Le Rapporteur,

EMILE VAN HOORDE.

Le Président,

J. SCHOLLAERT.

(¹) Projet de loi, n° 218.

(²) La commission était composée de MM. SCHOLLAERT, président, VAN HOORDE, LEFEBVRE, THONISSEN, SANTEIN, CRUYT et VAN OVERLOOP.